

M. Patrick Mignola
Député de la 4^e circonscription de Savoie

patrick.mignola@assemblee-nationale.fr

Permanence :
20 Rue Jean-Pierre Veyrat
73000 Chambéry

04 56 29 93 41

Le 21 Janvier 2020

Monsieur le Député,

NON ! Contrairement à ce que vous affirmez dans les médias, la réforme des retraites prévue par le gouvernement n'est pas un progrès social.

D'une part elle ferait mécaniquement baisser les pensions puisque le calcul se ferait sur 43 ans de cotisation et non sur les 6 derniers mois ou les 25 meilleures années.

D'autre part, le fait que le montant de ces pensions ne puisse pas, dans le projet, dépasser 14% du PIB, pourrait amener une baisse encore plus grande de celles-ci en cas d'accroissement du nombre de retraités.

Ce n'est pas ce que souhaite une majorité de Français qui voit dans ce projet un recul des acquis.

NON ! Vous ne pouvez, en toute conscience, voter en février prochain cette loi encore imprécise et incomplète (le financement n'en sera pas prévu avant avril 2020) que le gouvernement veut imposer dans la précipitation et le mépris total de ce que les grévistes et les manifestants de toutes catégories sociales lui disent depuis plus d'un mois.

NON ! Vous ne pouvez voter cette loi qui augmenterait le ressentiment des Français envers les élus et risquerait d'amener le Rassemblement National au pouvoir.

NON ! Vous ne pouvez voter cette loi rejetée par la plupart des Français !

Nous comptons sur vous pour faire entendre et respecter notre voix, nous vous avons élu pour cela.

Monsieur le Député, recevez l'expression de ma considération distinguée.